# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SEDR-CSQ

2021-AG-03

**PROCÈS-VERBAL** de **l'assemblée générale ordinaire du SEDR-CSQ** tenue le 21 avril 2021,
à compter de 18 h (inscription) / 18 h 30 (début)
en visioconférence

Présences : 415
Quorum : 75

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue les 25, 26, 27 et 28 janvier 2021
5. Dépôt du bilan des assemblées générales en visioconférence
6. Présentation du rapport annuel du conseil d'administration 2020-2021
7. Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2020
8. Politique en matière de service, d'assistance et de représentation des membres auprès des divers organismes
9. Politique concernant la représentation des enseignantes et enseignants devant les tribunaux administratifs
10. État des négociations pour le renouvellement de l'Entente nationale
11. Exercice du mandat de grève voté en janvier et sondage sur un mandat plus lourd
12. Autres sujets

---

1. ***Mot de bienvenue***

Martin Hogue souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. ***Nomination de la présidence d'assemblée***

« QUE Maryse Lagueux assistée de Julie Cantin agisse à titre de présidente d'assemblée pour cette réunion. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeuse : Marie-Claude Choquette

**-Adoptée à la majorité-**

3. ***Adoption de l'ordre du jour***

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé y incluant l'ajout suivant :

12. Autres sujets :

a) Une pierre, deux coups. »

Proposeur : Serge Bilodeau
Appuyeur : Yvan Girouard

**-Adoptée à la majorité-**

4. *Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le s 25, 26, 27 et 28 janvier 2021*

« QUE le procès-verbal de l'assemblée générale de l'unité d'accréditation des Navigateurs tenue les 25 et 27 janvier 2021 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeusr : Pascal Blanchette
Appuyeuse : France Olivier

**-Adoptée à l'unanimité-**

« QUE le procès-verbal de l'assemblée générale de l'unité d'accréditation des Découvreurs tenue les 26 et 28 janvier 2021 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur: Patrice Bélanger
Appuyeuse : Sabrina Couture

**-Adoptée à l'unanimité-**

5. *Dépôt du bilan des assemblées générales en visioconférence*

Martin Hogue invite les membres intéressés à prendre connaissance du bilan des premières assemblées générales en visioconférence. Un premier constat se dégage concernant l'inscription et l'entrée en salle qui furent très longues, et ce, malgré la préinscription demandée. Un autre constat voulant que ce mode de fonctionnement facilite la participation d'un plus grand nombre de membres.

Une réflexion est donc de mise à l'effet d'inclure cette pratique aux statuts et règlements du SEDR-CSQ. (Annexe I)

6. *Présentation du rapport annuel du conseil d'administration 2020-2021*

Martin Hogue présente le rapport annuel du conseil d'administration pour l'année 2020-2021. Il précise que cette démarche est effectuée conformément aux statuts et règlements. (Annexe II)

7. *Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2020*

Sylvie Perreault présente les états financiers en date du 31 août 2020 qui ont été préparés par la Firme Lemieux Nolet.

« QUE l'assemblée générale approuve et reçoive le rapport financier des vérificateurs comptables pour l'exercice se terminant le 31 août 2020. » (Annexe III)

Proposeuse : Sylvie Perreault
Appuyeur : Gilles Bouchard

**-Adoptée à la majorité-**

8. ***Politique en matière de service, d'assistance et de représentation des membres auprès des divers organismes***

Maude Lamontagne présente cette nouvelle politique encadrant les services offerts par le SEDR-CSQ. (Annexe IV)

« QUE l'assemblée générale adopte la politique en matière de service, d'assistance et de représentation des membres auprès des divers organismes. »

Proposeur : Serge Bilodeau
Appuyeur : Patrick Auger

**-Adoptée à l'unanimité-**

9. ***Politique concernant la représentation des enseignantes et enseignants devant les tribunaux administratifs***

Maude Lamontagne présente une nouvelle politique au niveau juridique. (Annexe V)

« QUE l'assemblée générale adopte la politique concernant la représentation des enseignantes et enseignants devant les tribunaux administratifs. »

Proposeur : Mario Lamontagne
Appuyeuse : Annick Ouellet

**-Adoptée à l'unanimité-**

10. ***État des négociations pour le renouvellement de l'Entente nationale***

Martin Hogue mentionne que les assemblées générales de la FAE devraient se tenir dans les prochains jours. À l'instant même, le contenu de leur entente de principe n'est pas connu. Toutefois, il précise qu'il est clair qu'au niveau salarial, il n'y aura aucune différence et que et les grands paramètres seront semblables. Si une des fédérations obtient des gains, il y aura une clause remorque pour l'autre.

Martin Hogue présente un PowerPoint intitulé *Troisième proposition gouvernementale du 30 mars* en ce qui concerne les enjeux intersectoriels. Au sujet du salaire, de légères modifications en lien avec l'IPC sont ajoutées et le montant offert pour chaque fédération

est annoncé. Une lettre d'entente au sujet de l'assurance-salaire et de la retraite est déposée. Un comité interronde sur les droits parentaux serait également formé. (Annexes VI et VII)

Au départ, au niveau sectoriel, la partie patronale tenait mordicus à ce que les enseignants soient assignés 32 heures à l'école et qu'il n'y ait plus de TNP. Elle voulait une tâche globale pour les enseignants sans quoi, aucune entente n'aurait lieu. À la fin mars, l'équipe de négociation a tenté une démarche exploratoire en table restreinte à condition de ne diffuser aucune information. Compte tenu de l'aspect confidentiel, aucune information n'est dévoilée. Cependant, il nous informe de la possibilité d'un règlement satisfaisant, mais certains éléments importants restent encore à négocier. Avec les mouvements de grève qui se sont enclenchés, il y aura peut-être possibilités d'obtenir d'autres gains.

Au sortir de cette assemblée générale et en prévision de la grève prévue le 27 avril, les responsables de l'action-mobilisation se réuniront pour définir les différents points de rassemblements.

## 11. *Exercice du mandat de grève voté en janvier et sondage sur un mandat plus lourd*

Martin Hogue rappelle que les membres du SEDR-CSQ ont voté en assemblée générale en faveur d'un mandat de grève jusqu'à un équivalent de cinq jours. Afin de pouvoir se positionner lors de futures instances où le sujet d'une grève générale illimitée, après épuisement des cinq jours votés, serait abordé, il souhaiterait avoir le pouls des membres. Il tient à préciser que ce sondage n'est pas un vote en bonne et due forme. Un tel vote doit s'effectuer à scrutin secret. À 87 %, ce soir, les membres présents seraient en faveur avec le principe de la grève générale illimitée.

## 12. *Autres sujets*

### a) **Une pierre, deux coups**

David Baillargeon, responsable du comité ACTES, nous rappelle que le 22 avril, c'est le jour de la Terre. Pour l'occasion, il nous présente un projet où les familles intéressées peuvent commander un caraganier. Les délégués recevront un lien à transmettre à leurs collègues.

Levée de l'assemblée à 20 h 45.

| | |
|---|---|
| Martin Hogue<br>Président | Sylvie Perreault<br>Secrétaire-trésorière |